

L'IREV et les organismes hlm, représentés par l'URH Hauts-de-France, ont souhaité développer le partenariat qui anime leurs relations depuis plusieurs années autour de travaux et réflexions menés en commun. La signature de cette convention, le 21 juin 2019, est la mise en œuvre concrète des engagements pris lors de la précédente rencontre du 17 avril 2018



Cette collaboration se formalise par l'élaboration d'une feuille de route conjointe, sur 4 ans, sur les 6 axes de travail suivant :

- 1. Renouveau urbain**
- 2. GUSP et Abattement TFPB**
- 3. Prévention des discriminations**
- 4. Laïcité et radicalisation**
- 5. Accès à l'emploi et clauses d'insertion**
- 6. Numérique et innovation**

Plus concrètement, durant la première phase de ce partenariat sur 2019 et 2020, l'IREV et l'URH s'attèleront à :

- Construire et animer conjointement les réseaux bailleurs / collectivités sur chacune des thématiques,**
- Structurer les outils de l'observation nécessaires à la bonne évaluation des politiques publiques sur les quartiers**
- Communiquer et partager massivement sur les bonnes pratiques des collectivités**

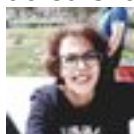
et des bailleurs.

L'enjeu majeur de ce partenariat, sous-jacent à ce plan d'action, sera de maintenir un dialogue de qualité et une acculturation conjointe des collectivités et des bailleurs, dans un contexte où les dispositifs sont particulièrement nombreux et complexes. Les résultats de ce partenariat seront régulièrement présentés lors des réunions du réseau des acteurs de l'habitat.

Pour l'IREV, cette convention est l'occasion d'amplifier les efforts portés sur l'accompagnement des acteurs à qualifier leurs projets locaux en faveur des quartiers Politique de la ville et de leurs habitants par :

- La **co-formation** : la politique de la ville et par là le renouvellement urbain sont des politiques publiques portées par les coopérations et le partenariat. Or pour coopérer il faut se connaître, parler le même langage et comprendre les systèmes de contrainte de chacun : se former ensemble constitue souvent un bon préalable à ces coopérations ; le partenariat IREV - URH permettra de garantir un bon niveau de mobilisation des publics cibles de ces actions (bailleurs et collectivités notamment) sur les sujets identifiés conjointement ;
- La mise en place **d'outillage et de méthodes communes ou partagées**, permettant une évaluation globale des efforts portés par les acteurs publics et privés en faveur des quartiers et non une juxtaposition des évaluations individuelles. Les Quartiers Politique de la ville sont au cœur de processus complexes de ségrégation sociales et territoriales, la politique de la ville se doit d'apporter une réponse ambitieuse et globale qu'il convient d'évaluer collectivement. Ce travail collectif doit permettre de mieux cerner les responsabilités individuelles et collectives de chaque partenaire et de progresser ensemble.
- Le partage de bonnes pratiques, la valorisation des expériences et innovations locales, permettant d'identifier facteurs clés de succès mais aussi – sans concession – les risques ou écueils potentiels. L'objectif : inspirer les acteurs locaux, essaimer les bonnes idées en laissant l'opportunité à chacun d'adapter les réponses à ses réalités locales.

La mutualisation des moyens proposée dans cette convention permettra enfin de renforcer la communication sur les moyens mis en œuvre, les résultats obtenus par les efforts conjoints, les initiatives réussies pour contrer des phénomènes et situations complexes. La politique de la ville n'échappe pas à la complexité administrative qui peut décourager les porteurs de projet. Il faut pouvoir renforcer la communication sur l'élan collectif que constituent les contrats de ville renouvelés et les PRU qui démarrent, éléments essentiels pour retisser la confiance entre les institutions et les acteurs locaux et les habitants.



[1]



[2]

L'IREV et l'URH, une collaboration de longue date :

L'IREV et l'URH travaillent en partenariat depuis 2000 et l'URH est membre associé du GIP iREV.

Le 1er partenariat formalisé date de 2003, autour du programme de renouvellement urbain, au cours duquel l'IREV avec l'URH ont animé les rencontres de réseau du RU (collectivités et bailleurs, puis élargis services de l'Etat et partenaires), ont animé des interventions croisées et ont accompagné la qualification collective des acteurs sur les enjeux de gestion urbaine de proximité suivi d'une

publication commune dans la collection de l'IREV : « La gestion urbaine de proximité en chantier » (à lire ci-dessous).

<https://spark.adobe.com/page/nZ6ExXwwUWMbw/> [3]

La gestion urbaine de proximité en chantier

Le programme national de rénovation urbaine doit être l'opportunité d'aborder collectivement la question de la qualité de la gestion, de faire un état sans complaisance des difficultés rencontrées et de l'effectivité des réponses apportées. L'enjeu est essentiel : si une gestion de qualité permet évidemment de pérenniser les investissements, elle est surtout un signe de respect pour les habitants des quartiers, qu'ils soient concernés ou non par la rénovation urbaine. La pérennisation des démarches de GUP, au-delà de la période de mise en œuvre des projets, doit tenir compte notamment des difficultés à animer dans la durée la coopération entre les différents acteurs (bailleurs et collectivités) et de la capacité de ces acteurs à interroger leurs actions et à adapter leurs organisations. Basée sur les résultats d'une démarche de qualification et de capitalisation portée conjointement par l'IREV (Centre de Ressources Politique de la Ville en Nord-Pas-de-Calais), l'Union Sociale pour l'Habitat et l'AR Habitat Nord Pas-de-Calais, cette publication retrace les acquis et questionnements du travail collectif associant bailleurs et collectivités, avec l'implication des directions de projet, et permet d'explorer les conditions de pérennisation de la gestion de proximité dans les projets de rénovation urbaine au-delà la durée des projets ANRU.

IREV - Centre de ressources Politique de la ville (2010)

[4]



Type d'actualites: [Actu de l'IREV](#) [5]

Dates: Lundi 1 juillet 2019 - 16:15

Thématiques: [Politique de la ville - DSU](#) [6]

[Renouvellement Urbain](#) [7]

Publié le 01 juillet 2019

URL de la source (modifié le 18/07/2019 - 14:28): <https://www.irev.fr/actualites-0/lirev-et-lurh-officialisent-leur-collaboration-par-une-convention-de-partenariat>

Liens

[1] <https://www.irev.fr/atom/981>

[2] <https://www.irev.fr/atom/982>

[3] <https://spark.adobe.com/page/nZ6ExXwwUWMbw/>

[4] http://biblio.reseau-reci.org/index.php?lvl=notice_display&id=24815

[5] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4314>

[6] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3692>

[7] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3697>